

DELIBERATION N° M-2023-0010 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER;

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 8

Absents: 3

Nombre de suffrages

exprimés:

Pour:10 Contre: 0 Abstentions: 0

Etaient présents :

Mme BARTHET Delphine, Mme BERTHOLINO Michèle, M. BLASER Michel, M. BUFFAUT Julien, Mme GROS Céline, M. LACROIX Régis, M. MIELLIN Charles, M. RAGEOT Michel

Procuration(s):

Mme MORNICO Sonia donne pouvoir à Mme BARTHET Delphine, Mme REVY Julie donne pouvoir à Mme BERTHOLINO Michèle

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s) :

M. GANEVAL Franck, Mme MORNICO Sonia, Mme REVY Julie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Céline GROS

Date de convocation 01/04/2023

FINANCES: Budget du Lotissement du Mont du Cerf 2023

Date d'affichage 01/04/2023

Approbation du Compte de gestion 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

24/04/2023

Après l'approbation du compte administratif, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte de Gestion du trésorier pour l'année 2022, qui est, en tous points, identique au Compte Administratif exécuté par la collectivité.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du trésorier.

et publication du

24/04/2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAISOD

Le Maire, Michel BLASER

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 039-213903073-20230411-M_2023_0010-DE